



**EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS  
DU CONSEIL MUNICIPAL**

**SEANCE DU 15 décembre 1997**

Conseillers en exercice : 45

Votants : 44

Convocation du Conseil Municipal :  
le 25 Novembre 1997

Affichage du Compte-Rendu Sommaire :  
le 16 Décembre 1997

**Création d'un emploi occasionnel de Chargé de Mission pour la mise en  
oeuvre du dispositif des Maisons Communales de la Citoyenneté**

[\[Annexe\]](#)

**Président :**

**M. Bernard BELLEC - Maire de Niort**

**Présents :**

***Adjoints :***

M. Claude PAGES, M. Robert LEON, Mme Geneviève PERRIN-GAILLARD, M. Alain BAUDIN, M. Gérard GAUDUCHON, Mme Marie-Josèphe SOULISSE, M. Jean-Claude ALAZARD, Mme Nadine PINSON, M. Jean-Robert BEJUGE, M. Gilles FRAPPIER, Mme Françoise GAILLARD, M. Jacques LAMARQUE, M. Gérard NEBAS

***Conseillers :***

Mme Jeanine BIMES, Mme Maryse ROUZIER, M. Paul SAMOYAU, M. Luc DELAGARDE, Mme Danielle RICHARD, M. Michel GENDREAU, Mme Claire MINALI-BELLA, Mme Chantal BARRE, Mme Françoise BILLY, Mme Geneviève RIZZI, Mme Annie COUTUREAU, Mme Madeleine CHAIGNEAU, M. Jean-Michel PASSERAULT, M. Pierre STEVENET, M. Pierre GUERIT, Mme Janine LUCAS, Mme Jacqueline LEFEBVRE, M. Claude VITELLINI, M. Michel RIVALLIN, Mme Catherine REYSSAT, Mme Marie-Cécile MORISOT, M. Guy-Marie GUERET, M. Alain PAGE

**Secrétaire de séance :** Guy-Marie GUERET

**Excusés ayant donné pouvoir :**

M. Christian RIBBE donne pouvoir à M. Alain BAUDIN.  
M. Patrick ARNAUD donne pouvoir à M. Claude PAGES.  
Mme Patricia LUCAS donne pouvoir à M. Bernard BELLEC.  
Mme Christiane FASILLEAU donne pouvoir à M. Paul SAMOYAU.  
M. Jean PILLET donne pouvoir à M. Pierre STEVENET.  
M. Frédéric ROUILLE donne pouvoir à Mme Jacqueline LEFEBVRE.  
M. Hervé LAMPIN donne pouvoir à M. Pierre GUERIT.

**Excusés :**

***Conseillers :***

Mme Christiane ROUSSELLE

DELIBERATION D97521

**CONSEIL MUNICIPAL DU 15 décembre 1997**

**Direction Ressources Humaines**

**Création d'un emploi occasionnel de Chargé de Mission pour la  
mise en oeuvre du dispositif des Maisons Communales de la  
Citoyenneté**

Monsieur Jean-Robert BEJUGE, Adjoint au Maire, expose :

Mesdames et Messieurs,

Sur proposition du Maire

Après examen par la Commission Générale,

Dans le cadre du renforcement de la démocratie locale et pour créer les conditions d'une meilleure information et d'une meilleure concertation entre les Niortais, les administrations et les élus, la création de maisons communales de la citoyenneté dans les quartiers, est un élément essentiel de la démarche citoyenne.

Les Maisons Communales de la Citoyenneté constituant des lieux d'échanges et de rencontre, seront le siège des structures consultatives de chaque secteur de la Ville.

Deux Maisons Communales de ce type fonctionnent depuis quelques mois aux Brizeaux et à Goise, à la satisfaction des habitants de ces quartiers, en particulier les plus jeunes d'entre eux, qui se les ont complètement "appropriées".

Afin de mettre en oeuvre le fonctionnement en réseau de l'ensemble des Maisons Communales de la Citoyenneté, de les fédérer au sein d'une association et d'élaborer une charte de la Citoyenneté permettant aux niortais les acteurs de leur propre développement, il est proposé de créer un poste de Chargé de Mission à mi-temps, à pourvoir contractuellement sur la base de l'alinéa 2 de l'article 3 de la loi du 26 Janvier 1984 et rémunéré sur la base de l'indice brut 710, majoré 586 de la Fonction Publique Territoriale.

Le Chargé de Mission sera recruté par contrat, à compter du 1er Janvier 1998, pour une période de 3 mois renouvelable 1 fois.

Les crédits correspondants seront inscrits au BP 98 au chapitre 922-212

Il est demandé au Conseil Municipal de bien vouloir :

- créer un poste de Chargé de Mission à mi-temps, dans les conditions précitées.

#### **LE CONSEIL ADOPTE**

Pour :	44
Contre :	0
Abstention :	0
Non participé :	0

Pour le Maire de Niort  
Bernard BELLEC  
L'Adjoint Délégué

Jean-Robert BEJUGE

[Ordre du jour](#)